



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

**A/46/501/Rev.1**  
16 octobre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : CHINOIS

### Quarante-sixième session

Points 4, 15 a), 19, 20, 36, 37  
43, 44, 46, 51, 59, 60 i), 69,  
70, 77, 78, 79, 80, 82, 88, 92,  
93, 94, 95, 96, 97 et 103 de  
l'ordre du jour

ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ELECTIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES PRINCIPAUX :  
ELECTION DE CINQ MEMBRES NON PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE **AUX**  
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

DROIT DE LA MER

POLITIQUE D'APARTHCID DU GOWERNEMEMT SUD-AFRICAIN

OWERTURE DE NEGOCIATIONS **GLOBALES** SUR LA COOPERATION **ECONOMIQUE**  
INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPEMPNT

APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

CONSEQUENCES DE L'OCCUPATION DU KOWEIT PAR L'IRAQ ET DE  
L'AGRESSION IRAQUIENNE CONTRE LE KOWEIT

CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS NUCLEAIRES EXPERIMENTALES

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (**BIOLOGIQUES**)

DESARMEMEN GENERAL ET COMPLET (INTERDICTION **DE** DEVERSER  
DES DECHETS RADIOACTIFS)

PROTECTION ET SECURITE DES **PETITS** ETATS

EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION **ECONOMIQUE** INTERNATIONALE

CONFERENCE DES NATIONS UNIES **SUR** L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT  
PROTECTION DU **CLIMAT** MONDIAL POUR LES GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES

COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE D'ELIMINER LA PAUVRETE DANS  
LES PAYS EN DEVELOPEMENT

ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

**ELIMINATION** DU **RACISME** ET DE LA DISCRIMINATION RACIALE

DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION

DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROMOTION DE LA FEMME

STUPEFIANTS

RAPPORT DU **HAUT** COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES,  
QUESTIONS RELATIVES **AUX** REFUGIES ET **AUX** PERSONNES DEPLACEES ET  
QUESTIONS **HUMANITAIRES**

MOYENS D'ETUDE ET DE FORMATION OFFERTS PAR LES ETATS **MEMBRES**  
AUX HABITANTS DES TERRITOIRES NON **AUTONOMES**

Lettre datée du 27 septembre 1991. adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre que le Représentant permanent de Vanuatu vous a adressée, au nom de l'Australie, de Fidji, des Iles Salomon, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa et de Vanuatu, pour vous demander de bien vouloir faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale le texte du communiqué que le Forum du Pacifique Sud a publié le 24 septembre 1991 (A/46/344). Au paragraphe 43 du document joint en annexe à cette lettre, il est fait mention de "Taiwan/République de Chine". Cette appellation va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale, en date du 25 octobre 1971. L'utilisation de cette appellation dans des documents de l'Organisation des Nations Unies est donc totalement inadmissible et nous ne pouvons que la déplorer. Je tiens à réaffirmer ici qu'il n'y a qu'une seule Chine dans le

monde, la République populaire de Chine. **Taiwan** est une **partie inaliénable** du territoire de la République populaire de Chine et le Gouvernement **chinois s'élève contre** tout type de relations officielles que pourraient avoir **avec** les **autorités** de Taiwan les pays entretenant des relations diplomatiques **avec** la Chine.

Je vous serais obligé de bien **vouloir** faire distribuer le texte de **la présente** lettre **comme** document **officiel** de la **quarante-sixième** session de **l'Assemblée générale**, au titre des points 4, 15 a), 19, 20, 36, 37, 43, 44, 46, 51, 59, 60 **i)**, 69, 70, 77, 78, 79, 80, 82, 88, 92, 93, 94, 95, 96, 97 et 103 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République  
populaire de Chine auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) LI Daoyu

-----